

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Creuse, le mardi 24 septembre 2024

## RECONQUÊTE! CREUSE EXIGE LA DISSOLUTION DE SOS MÉDITERRANÉE

La Fédération Reconquête! de la Creuse soutient l'initiative de notre Président, Eric Zemmour, et exige la dissolution immédiate de SOS Méditerranée.

SOS Méditerranée est complice des passeurs de migrants : c'est un délit et une mise en danger de la vie des Français.

Contre la volonté des Français, massivement opposés à l'immigration, cette association débarque de force des clandestins sur notre sol. Se croit-elle au-dessus des lois ?

Infiltrée dans l'Éducation nationale, elle tente même de manipuler les enfants en inculquant son idéologie immigrationniste. SOS Méditerranée prévoit encore d'intervenir le mois prochain devant des enfants de 8 ans dans une école près de Marseille. Ces militants immigrationnistes n'ont rien à faire dans des classes de CE2 !

SOS Méditerranée dilapide l'argent des Français avec la complaisance de certains élus : la ville de Marseille vient par exemple de voter 130 000 euros de subventions, la ville de Paris lui donne 100 000 euros !

SOS Méditerranée continue d'avancer ses pions et tente d'ouvrir une brèche en Corse. Leur manœuvre est évidente : si nous ne faisons rien, ils vont en faire une Lampedusa, cette petite île italienne cible principale des bateaux de migrants.

Si l'heure de la fermeté a sonné, il est temps d'interdire SOS Méditerranée.

La pétition « Dissolution SOS Méditerranée » vient d'être lancée à cet effet : [dissolution-sosmediterranee.fr](https://dissolution-sosmediterranee.fr)

**ANAPINSON**  
DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE